Décision 09-D-27 du 30 juillet 2009

relative à des pratiques mises en œuvre par la Mutualité de La Réunion et les mutuelles décès qui lui sont affiliées

Posted on: 01 septembre 2009 | Secteur(s) :

BANQUE / ASSURANCE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Pompes funèbres régionales, Pompes funèbres Panchbahya de la ville de Le Port, Pompes funèbres Panchbahya de la ville de Saint Pierre
Dispositif(s)	Acceptation des engagements Clôture de la procédure
Procédure(s)	Engagement
Entreprise(s) concernée(s)	Mutualité générale de santé de La Réunion, Coopérative de pompes funèbres Coop'Mut

Lire

le texte intégral de la décision
282.34 Ko